

## DEVELOPPER DES SUPPORTS DE COMMUNICATION POUR FAIRE CONNAITRE LES OFFRES SAISONNIERES

€€ - Partenariat nécessaire - Depuis 1 à 3 ans

### PARTENAIRES :

ADEFA ou AREFA, chambre d'agriculture, FDSEA, Conseil Général

### EN RESUME :

Dans certains départements (**Vendée, Sarthe et Haute Savoie**), les arboriculteurs ont choisi d'éditer un **annuaire des exploitations recrutant des saisonniers**. On y trouve les coordonnées des employeurs de main d'œuvre saisonnière comme les arboriculteurs mais aussi les horticulteurs, les viticulteurs et les maraîchers. D'autres renseignements apparaissent comme l'existence de logement sur place ou à proximité, de covoiturage au sein de l'entreprise. Les annuaires sont diffusés dans tous les lieux consacrés à l'emploi.

La **Bourse de l'emploi** de l'**ANEFA** publiée sur **Internet** ([www.anefa.org](http://www.anefa.org)) les demandes et offres d'emploi agricoles. Il est possible à tout demandeur d'emploi et à tout agriculteur d'y déposer son CV ou son annonce d'emploi. Plusieurs départements gèrent une bourse de l'emploi en lien avec la bourse nationale sur le site Internet de l'ANEFA.

Dans le département de la **Drôme**, un **site Internet** a été lancé par l'ADEFA ([www.adefadrome.com](http://www.adefadrome.com)). Très complet, il présente des informations pratiques sur l'emploi pour les salariés, les employeurs et liste les offres saisonnières. Ces offres d'emploi, envoyées par les entreprises à l'ADEFA, sont mises en ligne sur le site et actualisées régulièrement. C'est un atout que l'annuaire « papier » ne possède pas néanmoins Internet n'est pas encore utilisée par tous les demandeurs d'emploi.

Souhaitant mobiliser un maximum de travailleurs, l'AREFA d'**Aquitaine** a réalisé une campagne d'information sur l'emploi saisonnier en 2003 « Un emploi ? C'est la saison ! ». Elle s'est déclinée dans le temps et sur le territoire aquitain en fonction des productions concernées (« Cueillez des kiwis », « Cueillez des fraises », « Récoltez des pommes »). Les **affiches** ont été diffusées au fil des saisons dans les mairies, les Missions Locales, PAIO, ANPE, CIO, Espaces emploi, Associations d'insertion, CIJ.

Dans plusieurs départements, ce sont aussi les **media locaux** comme les journaux, les radios et les chaînes de télévision régionales qui constituent un outil efficace de communication.

### CONTACTS :

- **Chambre d'agriculture de Haute Savoie**  
Agnès LHUILLER 04.50.88.18.26
- **FDSEA et ADEFA Drôme**  
Rémy MERLOT  
04.75.43.48.22
- **ADEFA Sarthe**  
Carine SEITE 02.43.43.68.86